



Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)

Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1 Publication – banques

Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA Place Fédérale 8 Case postale 3001 Berne 031 666 18 85

www.bcbe.ch bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

Traduction

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

Concept et production

Stämpfli SA, Berne

Photographie

Lea Moser, Berne

© Mars 2021

Banque Cantonale Bernoise SA

Publié le 18 mars 2021

Table des matières

minimal bâlois Dénomination des tableaux KMI Chiffres-clés essentiels réglementaires OVA Approche de la banque en matière de gestion des risques OVI Aperçu des positions pondérées par le risque LI11 Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires LI2 Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC22 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQ3 Liquidités: informations générales CR1 Risque de crédit: informations générales CR2 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR3 Risque de crédit: indications relatives à l'util	Référence selon		
OVA Approche de la banque en matière de gestion des risques OVI Aperçu des positions pondérées par le risque LIII Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires LI2 Présentation des différences entre les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC22 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LRI Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: gestion du risque de liquidité CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: qualité de crédit des netifs CR3 Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CR4 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR5 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR6 Risque de crédit: apropru des techniques d'atténuation du risque CR7 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations ou risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR6 Risque de crédit de contrepartie: po	le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
DVI Aperçu des positions pondérées par le risque LIII Réconcilitation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires LI2 Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC42 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQ1 Liquidités: gestion du risque de liquidité CRA Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR1 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux tenhoques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR4 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: indications pénérales CCR5 Risque de crédit de contrepartie: indications pénérales CCR6 Risque de crédit de contrepartie: indications pénérales CCR7 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque de crédit de contrepartie: CCR8 Risque de crédit de contrepartie:			6
LI11 Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires LI2 Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CCA2 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CR1 Risque de crédit: informations générales CR2 Risque de crédit: informations générales CR3 Risque de crédit: indications daditionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications diditionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications diditionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CRA Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRA Risque de crédit: expositions au risque de rodit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de redit et impact des atténuations du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCRA Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selo	OVA	Approche de la banque en matière de gestion des risques	7
L12 Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) L1A Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC22 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR4 Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR5 Risque de crédit expositions au risque de rédit et imparte des atténuations du risque ecrédit signe de crédit expositions au risque de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR6 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR7 Risque de crédit de contrepartie:	OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	8
LIA Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte CC22 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CR1 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR4 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR5 Risque de crédit: indications relatives a' l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions se pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions se pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard RRBBA Risque	LI11	Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires	9
CC1 Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan CCA2 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQ1 Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CR4 Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: positions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR6 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR7 Risque de crédit de contrepartie: positions env	LI2	Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés)	10
CC21 Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan CCA2 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sforetés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portfeuille de banque IRRBBA Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d	LIA	Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires	11
CCA2 Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC LR1 Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQA Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CR1 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CRB Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRB Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations urisque de crédit selon l'approche standard CR4 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions sounises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risques de marché: indications générales MRA Risques de marché: indications générales MRA Risques de de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque d	CC1	Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	11
LR1 Ratio de levier : comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier LR2 Ratio de levier : présentation détaillée LIQA Liquidités : gestion du risque de liquidité LIQ1 Liquidités : informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit : informations générales CRI Risque de crédit : qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit : dualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit : indications relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit : indications relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit de contrepartie : indications eferales CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions per catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de rédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risques de marché : indications générales MRA Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économ	CC21	Réconciliation des fonds propres réglementaires pris en compte avec le bilan	-
LR2 Ratio de levier: présentation détaillée LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CR4 Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR6 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MRA Risque de marché: indications générales MRA Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	CCA2	Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC	_
LIQA Liquidités: gestion du risque de liquidité LIQ1 Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation du risque CRD Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de rédit selon l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit et contrepartie: indications et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MRI Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBAI Risques de taux informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBBI Risques opérationnels: indications générales	LR1	Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	12
LIQI Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités CRA Risque de crédit: informations générales CRI Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties souriales MRA Risque de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux c'informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBBI Risques opérationnels: indications générales	LR2	Ratio de levier: présentation détaillée	12
CRA Risque de crédit: informations générales CR1 Risque de crédit: qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	LIQA	Liquidités: gestion du risque de liquidité	12
CR1 Risque de crédit : qualité de crédit des actifs CR2 Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit : indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit : indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie : indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques opérationnels : indications générales	LIQ1	Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités	13
CR2 Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contrenates MRA Risque de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques opérationnels: indications générales	CRA	Risque de crédit: informations générales	15
CRB Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques opérationnels: indications générales	CR1	Risque de crédit: qualité de crédit des actifs	15
CRC Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque CR3 Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques opérationnels: indications générales	CR2	Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	16
Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque CRD Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard CR4 Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	CRB	Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs	17
Risque de crédit : indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard Risque de crédit : expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie : indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CRC	Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque	18
Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	CR3	Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque	19
CR5 Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCRA Risque de crédit de contrepartie: indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché: indications générales MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	CRD	Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard	19
CCRA Risque de crédit de contrepartie : indications générales CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CR4	Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	19
CCR3 Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard CCR5 Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CR5	Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	20
CCRS Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CCRA	Risque de crédit de contrepartie : indications générales	21
CCR8 Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CCR3	Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	22
MRA Risque de marché : indications générales MR1 Risques de marché : exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBA Risques de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	CCR5	Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	23
MR1 Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard IRRBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	CCR8	Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales	24
IRRBBA Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque IRRBBA1 Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels: indications générales	MRA	Risque de marché: indications générales	24
IRRBBA1 Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	MR1	Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	24
IRRBB1 Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt ORA Risques opérationnels : indications générales	IRRBBA	Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque	25
ORA Risques opérationnels: indications générales	IRRBBA1	Risques de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux	27
1 1 2	IRRBB1	Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt	28
	ORA	Risques opérationnels: indications générales	29
Annexe 4 Gouvernance d'entreprise	Annexe 4	Gouvernance d'entreprise	29

Le tableau CC2 sera intégré au tableau LI1.
 Cf. ➤ bcbe.ch/instrumentsdefondspropres

Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1)

		a	С	e
		31.12.2020	30.6.2020	31.12.2019
	Fonds propres pris en compte			
1	Fonds propres de base durs (CET1)	2 548 367	2 540 000	2 540 534
1a	Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 548 367	2 540 000	2 540 534
2	Fonds propres de base (T1)	2 548 367	2 540 000	2 540 534
2a	Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 548 367	2 540 000	2 540 534
3	Fonds propres totaux	2 548 367	2 540 000	2 540 534
3a	Fonds propres totaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	2 548 367	2 540 000	2 540 534
	Positions pondérées en fonction des risques (RWA)			
4	RWA	13 420 304	13 412 412	13 057 846
4a	Fonds propres minimaux	1 073 624	1 072 993	1 044 628
	Ratios de fonds propres basés sur les risques (en% des RWA)			
5	Ratio CET1 (%)	18,99	18,94	19,46
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,99	18,94	19,46
6	Ratio de fonds propres de base (%)	18,99	18,94	19,46
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,99	18,94	19,46
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	18,99	18,94	19,46
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)	18,99	18 94	19,46
	· · ·	10,55	2 50	15,10
8	Exigences en volants en CET1 (en % des RWA) Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2,5 % dès 2019) (%)	2.50	2.50	2,50
11	Ensemble des exigences en volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,50		2,50
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle	2,50	2,50	2,50
12	(après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant			
	à la couverture des exigences TLAC) (%)	10,99	13 412 412 1 072 993 18,94 18,94 18,94 18,94 18,94	11,46
	Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en% des RWA)			
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (%)	4,00	4,00	4,00
12b	Volants anticycliques (art. 44a OFR) (%)	1	1	1,09
12c	Ratio cible en CET1 (en%) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,80	7.80	8,89
12d	Ratio cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré par les volants anticycliques	,	<u> </u>	,
10	selon les art. 44 et 44a OFR	9,60	9,60	10,69
12e	Ratio cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,00	12,00	13,09
	Ratio de liquidités (LCR)			
13	Engagement global (CHF)	32 463 846	31 939 680	33 964 919
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,85	7,95	7,48
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	7,85	7,95	7,48
	Ratio de liquidités (LCR)			
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	7 475 093	6 935 046	4 943 348
16	Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	3 763 483	3 522 899	3 504 198
				170

¹ En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

Approche de la banque en matière de gestion des risques (OVA)

Rapport entre modèle d'affaires et profil de risque

Les indications relatives au profil de risque de la BCBE ainsi qu'au rapport entre celui-ci et le modèle d'affaires sont exposées dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80). Les compétences se rapportant à la définition et à l'application du profil de risque, ainsi que le reporting idoine sont quant à eux évoqués au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80).

Les risques associés au modèle d'affaires sont abordés dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Catégories de risques» (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

Structure de la gouvernance du risque

Les compétences et les responsabilités à l'échelon du Conseil d'administration et de la Direction générale sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80). Le rôle de l'unité organisationnelle Gestion des risques est exposé à la section «Gestion des risques» (cf. p. 80).

bcbe.ch/rapports

L'unité Gestion des risques est indépendante. Sur le plan organisationnel, elle est séparée des unités de la banque dont les activités sous-tendent la prise de risques. En principe, les niveaux de compétence au sein de la structure organisationnelle sont les suivants:

- responsabilité en matière de risques : le Conseil d'administration
- prise de risques: en premier lieu la Direction générale, qui peut déléguer des compétences à l'unité organisationnelle correspondante.
- contrôle des risques: en principe les unités organisationnelles Gestion des risques et Compliance.

En ce qui concerne la gestion des risques, la BCBE est organisée selon le modèle des «trois lignes de défense». La structure hiérarchique opérationnelle représente la première ligne de défense. Elle a pour but de concevoir des processus des affaires efficaces, y compris la définition et la mise

en œuvre des activités de contrôle y relatives (SCI). Les fonctions de gestion des risques et de compliance constituent la deuxième ligne de défense. Grâce aux contrôles qu'il effectue, l'organe de révision interne fait office de troisième ligne de défense. Celle-ci est indépendante de la Direction générale.

Canaux utilisés pour communiquer la culture de risque au sein de la banque

Un code ainsi que des normes de conduite sont ancrés dans nos principes directeurs, notre culture d'entreprise et nos principes stratégiques. Ces valeurs sont consultables sur le site de la BCBE.

- **▶** bcbe.ch/principes-directeurs
- bcbe.ch/standardsdeservice
- bcbe.ch/strategie

En outre, la banque édicte et met systématiquement en pratique des directives, et applique un échange d'informations régulier entre les première et deuxième lignes de défense (Gestion des risques et Compliance). Le Conseil d'administration et la Direction générale communiquent aux collaborateurs la politique de risque définie, lors de séances d'information ou au moyen de bulletins d'information électroniques publiés sur Intranet ou envoyés par courriel.

Portée et caractéristiques principales des systèmes de mesure des risques

Des informations détaillées sur l'évaluation des risques se trouvent dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Évaluation du risque selon l'art. 961c, al. 2, ch. 2 CO» (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

Le système de mesure des risques est constitué d'étalons de mesure des risques et de limites correspondantes. Selon le domaine d'application, on recourra soit à des indicateurs, soit, si possible, à des mesures quantitatives du risque.

Indicateurs: mesures de comptage liées à la fréquence et aux degrés de dommages. Elles sont généralement utilisées dans le domaine des risques opérationnels.

Mesures quantitatives du risque: mesures liées directement aux monnaies (volumes, RWA, volatilité, pertes attendues, etc.). Elles sont généralement utilisées dans le domaine des risques financiers purs.

Des informations complémentaires sur les systèmes de mesure spécifiques aux risques sont fournies dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Catégories de risques» (cf. p. 81).

Description des processus dédiés au reporting des risques

L'Enterprise Risk Model (ERM) sert de base au rapport semestriel «Contrôle des risques», qui présente l'ensembe des risques pour la banque. Ce rapport est soumis annuellement au Conseil d'administration et semestriellement au comité d'audit et des risques et à la Direction générale. En vertu de la Circulaire FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise — banques», l'établissement de ce rapport incombe à l'unité organisationnelle Gestion des risques (Contrôle des risques).

L'épuisement de la tolérance au risque (Conseil d'administration) et du budget de risque (Direction générale) fait l'objet d'un rapport trimestriel soumis à l'organe ERM.

Informations qualitatives sur les tests de résistance

Les tests de résistance employés pour déterminer les risques liés aux variations de taux sont abordés dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

bcbe.ch/rapports

Par ailleurs, la BCBE effectue des tests de résistance pour déterminer les risques de crédit et les risques de liquidité.

Stratégies et processus afférents à la gestion des risques

L'évaluation des risques est développée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Évaluation du risque selon l'art. 961c, al. 2, ch. 2 CO» (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

Indépendamment des supérieurs hiérarchiques et en sus de l'évaluation annuelle selon l'*Enterprise Risk Model*, l'unité organisationnelle Gestion des risques vérifie que les limites de risque définies soient respectées.

Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1)

		a	b	С
		RWA 31.12.2020	RWA 30.6.2020	Fonds propres minimaux 31.12.2020
1	Risque de crédit (sans les CCR [risque de crédit de contrepartie])	12 271 496	12 236 221	981 720
2	 dont déterminé selon l'approche standard (AS) 	12 070 915	12 034 981	965 673
6	Risque de crédit de contrepartie (CCR)	61 123	73 865	4 890
7b	 dont déterminé par la méthode de la valeur de marché 	60 628	73 286	4 850
9	 dont déterminé par une autre approche (CCR) 	495	579	40
10	Risque de variation de valeur des dérivés (CVA)	17 377	30 383	1 390
14a	Investissements dans des placements collectifs gérés – approche simplifiée	268 186	259 940	21 455
15	Risque de règlement	15 729	26 693	1 258
20	Risque de marché	22 674	22 305	1 814
21	- dont déterminé selon l'approche standard	22 674	22 305	1 814
24	Risque opérationnel	763 720	763 005	61 098
27	Total	13 420 304	13 412 412	1 073 624

Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (LI1)

	a	b	С	d	g	
			v			
	Valeurs comptables selon le périmètre de con- solidation comptable¹	Valeurs comptables selon le pé- rimètre de consolida- tion régle- mentaire¹	selon les prescrip- tions sur les risques de crédit	selon les	pas sou- mises à des exigences de fonds propres ou soumises à déduction	Références
Actifs						
Liquidités	7 877 554		7 877 554			
Créances sur les banques	199 303		199 303			
Créances résultant d'opérations de financement de titres	31 251		31 251			
Créances sur la clientèle	1 403 683		1 403 683			
Créances hypothécaires	23 537 693		23 537 693			
Opérations de négoce	18 158		18 158			
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers	10 150		10 150			
dérivés	11 320			11 320		
Immobilisations financières	2 065 701		2 065 701			
Comptes de régularisation	16 074		16 074			
Participations	42 817		29 268		13 549	
Immobilisations corporelles	216 813		216 813			
Valeurs immatérielles	,					
Autres actifs	1 001 377		1 001 377			
Total actifs	36 421 744		36 396 874	11 320	13 549	
Fonds étrangers						
Engagements envers les banques	346 325				346 325	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 601 866				1 601 866	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	24 498 446				24 498 446	
Engagements résultant d'opérations de négoce	0			.	0	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers						
dérivés	92 850			92 850		
Obligation de caisse	61 806				61 806	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	6 736 000				6 736 000	
Comptes de régularisation	128 604				128 604	
Autres passifs	38 301				38 301	
Provisions	273 615				273 615	
Total engagements	33 777 812			92 850	33 684 962	
Fonds propres						
Réserves pour risques bancaires généraux	553 560					
Capital social	186 400					
- dont reconnu en qualité de CET1	186 400					A
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices	100 400					A
reportés/bénéfice de la période concernée	1 921 996					
(Propres parts du capital)	-18 025					В
(F Parto an entrum)	10 023					D

 $^{^{\}scriptscriptstyle 1}\,$ Les périmètres de consolidation comptable et réglementaire sont identiques.

Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires (LI1) _{suite}

(en milliers de francs)

Périmètres de consolidation

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions relatives aux fonds propres et à la répartition des risques englobe toutes les sociétés du groupe

présentes dans le secteur financier au sens des art. 4 et 22 de l'ordonnance sur les banques (OB). La BCBE ne détient aucune filiale sujette à consolidation. De même, les comptes des exercices précédents n'incluent aucune filiale sujette à consolidation.

Les participations principales non consolidées dont il est tenu compte pour le calcul des fonds propres sont traitées comme suit:

			Traitement pour le calcul des fonds propres		
Raison sociale	Siège	Activités	Déduction	Pondération	
Centrale de lettres de gage des banques cantonales					
suisses SA	Zurich	Institution d'émission de lettres de gage	X		
Jungfraubahn Holding AG	Interlaken	Remontées mécaniques		X	
		Prêts dans les domaines de la biotechno-			
BioMedInvest AG I	Hünenberg	logie et des techniques médicales		X	
Berimag AG	Berne	Gestion d'immeubles		X	
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG	Ittigen	Résidence pour personnes âgées		X	

Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés) (LI2)

		a	b	d
			Positions so	oumises à:
		Total	des prescrip- tions sur les risques de crédit	des prescrip- tions sur les risques de crédit de contrepartie
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du périmètre de consolidation réglementaire			
	(selon tableau LI1)	36 421 744	36 396 874	11 320
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du périmètre de consolidation réglementaire			
	(selon tableau LI1)	92 850		92 850
3	Montant net au niveau du périmètre de consolidation réglementaire	36 328 894	36 396 874	-81 529
4	Expositions hors bilan	981 616	430 317	
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	37 310 511	36 827 191	-81 529

Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires (LIA)

En vertu de l'art. 7, al. 2 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR), le périmètre de consolidation des dispositions relatives aux fonds propres et à la répartition des risques

englobe toutes les sociétés du groupe présentes dans le secteur financier au sens des art. 4 et 22 de l'ordonnance sur les banques (OB). La BCBE ne détient aucune filiale sujette à consolidation. De même, les comptes des exercices précédents n'incluent aucune filiale sujette à consolidation.

Présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (CC1)

		31.12.2020	Références
ond	s propres de base durs (CET1)		
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	186 400	A
2	Réserves issues des bénéfices y c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice reporté et de la période concernée	2 338 807	
3	Réserves issues du capital	54 734	
6	= fonds propres de base durs, avant ajustements	2 579 941	
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1	-18 025	В
18	Participations non qualifiées (max. 10%) dans le secteur financier (montant excédant le seuil¹) (titres CET1)	-13 549	
28	= somme des ajustements relatifs au CET1	-31 574	
29	= fonds propres de base durs nets (net CET1)	2 548 367	
45	= fonds propres de base (net tier 1)	2 548 367	
59	= fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	2 548 367	
60	Somme des positions pondérées par le risque	13 420 304	
Ratio	s de fonds propres		
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
64	Exigences de CET1 selon les standards minimaux de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres +		
	volant anticyclique + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance		
	systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	7,00	
65	- dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	2,50	
68	CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards		
	minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par		
	du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	10,99	
68a	Exigences globales de CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique		
	(en % des positions pondérées par le risque)	7,80	
68b	 dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des positions pondérées par le risque) 	1	
68c	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	14,79	
58d	Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique (en % des	0.60	
	positions pondérées par le risque)	9,60	
68e	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	16,59	
68f	Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12,00	
68g	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	18,99	
	Montants inférieurs aux seuils (avant pondération) ²	10,55	

¹ En raison de la crise liée au coronavirus, le Conseil fédéral a désactivé en mars le volant anticyclique de fonds propres, sur proposition de la BNS.

² La BCBE déduit l'ensemble des positions du CET1.

Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (LR1)

(en milliers de francs)

	Objet	
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	36 421 744
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au	
	niveau des comptes, mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 CircFINMA 15/3) ainsi	
	que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 CircFINMA 15/3)	-31 574
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 CircFINMA 15/3)	30 859
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 CircFINMA 15/3)	1 023 503
7	Autres ajustements	-4 980 686
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	32 463 846

La somme des actifs rapportée à la ligne 1 et le total du bilan sont identiques.

Ratio de levier: présentation détaillée (LR2)

(en milliers de francs)

		a	b
Obje	t	31.12.2020	31.12.2019
Expo	ositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 CircFINMA 15/3)	31 429 738	32 916 910
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 CircFINMA 15/3)	-31 574	-30 349
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	31 398 164	32 886 562
Expo	ositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 CircFINMA 15/3)	11 320	12 919
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 CircFINMA 15/3)	30 859	33 930
11	Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	42 179	46 849
Autr	es expositions hors bilan		
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédits	7 687 823	7 684 425
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 CircFINMA 15/3)	-6 664 320	-6 652 917
19	Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	1 023 503	1 031 508
Fond	ls propres pris en compte et exposition globale		
20	Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 CircFINMA 15/3)	2 548 367	2 540 534
21	Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	32 463 846	33 964 919
Rati	o de levier		
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 CircFINMA 15/3)	7,85 %	7,48 %

Liquidités: gestion du risque de liquidité (LIQA)

Pour obtenir des informations sur la gestion des risques de liquidité (en ce qui concerne les stratégies, la structure et l'organisation de la gestion des liquidités, la stratégie de refinancement, l'explication du recours à des tests de résistance), il y a lieu de se référer au rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risque de liquidité» (cf. p. 84).

Les données quantitatives en relation avec la détention de liquidités sont présentées dans le tableau LIQ1 «Informations relatives au ratio de liquidités».

Liquidités: informations relatives au ratio de liquidités (LIQ1)

		1er trime	stre 2019	2e trime	stre 2019	3e trime	stre 2019	4e trimestre 2019	
		Valeurs	Valeurs	Valeurs	Valeurs	Valeurs	Valeurs	Valeurs	Valeurs
		non pon-	pon-	non pon-	pon-	non pon-	pon-	non pon-	pon-
		dérées	dérées	dérées	dérées	dérées	dérées	dérées	dérées
A.	Actifs liquides de haute qualité (HQLA)								
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		5 130 822		6 409 514		7 170 721		7 545 146
В.	Sortie de trésorerie								
2	Dépôts de détail	15 369 253	1 397 507	15 793 244	1 440 642	16 019 096	1 467 856	16 271 874	1 498 579
3	- dont dépôts stables	4 008 464	200 423	4 017 288	200 864	4 014 070	200 703	4 041 044	202 052
4	 dont dépôts moins stables 	11 360 790	1 197 084	11 775 956	1 239 778	12 005 027	1 267 153	12 230 830	1 296 526
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2 853 066	1 811 301	2 792 748	1 645 398	2 817 504	1 602 041	2 880 806	1 620 007
6	 dont dépôts opérationnels (toutes contre- parties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale 		,						
7	 dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties) 	2 852 189	1 810 424	2 791 434	1 644 085	2 815 869	1 600 406	2 879 480	1 618 680
8	- dont titres de créances non garantis	877	877	1 314	1 314	1 635	1 635	1 326	1 326
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés								
10	Autres sorties de trésorerie	2 366 365	400 781	2 572 494	399 241	2 605 963	391 912	2 607 849	390 152
11	 dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions 	8 289	8 289	1 112	1 112	7 098	7 098	21 199	21 199
	pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	29 406	29 406	23 400	23 400	18 446	18 446	1 735	1 735
13	 dont sorties de trésorerie associées à des 			-			-		
14	facilités de crédit et de liquidité confirmées Autres engagements de financement	2 328 671 390 765	363 087	2 547 983	374 729	2 580 420	366 369	2 584 915	367 218
15	contractuels Autres engagements de financement conditionnels	169 778	309 176 8 489	440 588 164 551	368 920 8 228	421 093 173 326	386 899 8 666	439 195 178 954	435 644 8 948
16	Autres engagements de financement conditionnels	109 778	3 927 254	104 331	3 862 428	173 320	3 857 375	178 934	3 953 329
C.	Entrées de trésorerie								
17	Opérations de financement garanties (p. ex. reverse repos)	45 030		67 418		47 567		32 112	
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	400 733	109 439	388 447	100 615	305 606	84 883	217 157	40 508
19	Autres entrées de trésorerie	25 045	25 045	53 475	53 475	102 022	102 022	59 370	59 370
20	Somme des entrées de trésorerie	470 809	134 485	509 340	154 090	455 195	186 905	308 639	99 877
21	Somme des actifs liquides de haute qualité	470 003		505 540	,	733 133		500 055	,
22	(HQLA)		5 130 822		6 409 514		7 170 721		7 545 146
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3 792 769		3 708 339		3 670 469		3 853 452
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		135,3 %		172,8 %		195,4%		195,8 %

Liquidités: informations sur le ratio de liquidités (LIQ1)

(en milliers de francs)

Commentaires sur le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de résistance reposant sur des hypothèses de sorties et d'entrées de trésorerie à 30 jours.

Le LCR minimum exigible de 100% a été respecté. La moyenne mensuelle figurant dans le tableau LIQ1 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Le ratio de liquidités à court terme a sensiblement augmenté vers la fin du premier semestre, puis s'est maintenu à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année. Le remboursement de l'impôt anticipé ainsi que l'afflux de fonds de la Clientèle privée ont accru la part des HQLA détenus sous forme d'avoirs auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Le ratio est sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 100%.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le calcul du LCR ou pour l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité, n'a été effectuée.

Composition des actifs liquides de haute qualité

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 82 % d'actifs de la catégorie 1, dont 94 % sont des avoirs détenus auprès de la BNS. Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux centrales d'émission suisses.

Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont principalement refinancés par les fonds de la clientèle et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Pour deux gros clients, l'ensemble des engagements de financement non garantis a excédé, au cours de l'exercice sous revue, le seuil de 0,5 % de la somme de bilan.

Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte des flux de trésorerie nets engendrés par les dérivés, escomptés sur la base d'échéances contractuelles. L'approche rétrospective est utilisée pour quantifier un éventuel besoin de liquidité accru en raison des fluctuations de valeur des dérivés. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,9%); leur impact sur le LCR au cours de la période sous revue était minime.

Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Pour aucune devise, les engagements n'excèdent 5 % de la totalité des engagements inscrits au bilan. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

Risque de crédit: informations générales (CRA)

Manière dont le modèle d'affaires impacte les composantes du profil de risque de crédit

La stratégie de risque faible développée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80) constitue la base du profil de risque de crédit de la BCBE. Les règles applicables aux opérations de crédit figurent dans le rapport de gestion, au chapitre «Anexe au compte de résultat», à la section «Risques de défaillance» (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

La BCBE est une banque universelle, qui concentre ses activités sur les cantons de Berne et de Soleure. Partant, les segments Clientèle privée et Clientèle entreprises sont principalement exposés au risque de crédit. À noter que les crédits garantis par hypothèque représentent la grande partie du portefeuille de crédit.

Critères et approches utilisés pour déterminer les normes internes de gestion du risque de crédit et les limites afférentes au risque de crédit

La tolérance au risque et le budget de risque sont exposés dans le rapport de gestion, au chapitre « Annexe au compte de résultat », au paragraphe « Tolérances au risque » (cf. p. 81). En matière de risque de crédit, la BCBE gère et surveille un portefeuille d'indicateurs sur la base de la tolérance au risque et des budgets de risque. Cette dernière est fixée annuellement par le Conseil d'administration. En se fondant sur la tolérance au risque, la Direction générale définit et délègue le budget de risque.

bcbe.ch/rapports

Structure et organisation de la fonction de gestion et de contrôle du risque de crédit

Les compétences et responsabilités organisationnelles sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80).

Les techniques et systèmes visant à contrôler le risque de crédit figurent quant à eux au paragraphe «Risques de défaillance» (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

Interactions entre la gestion du risque de crédit, le contrôle du risque de crédit ainsi que les fonctions en charge de la compliance et de l'audit interne

La gestion des risques à l'échelle de la banque repose sur un système de trois lignes de défense, entre lesquelles une coordination est assurée.

Portée et contenu du reporting relatif aux expositions en risque de crédit ainsi qu'à la gestion du risque de crédit fourni à la Direction générale et à l'organe préposé à la haute direction et au contrôle

La portée et le contenu du reporting relatif aux risques de crédit figurent au paragraphe «Compétences» (cf. p. 80) du rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat».

bcbe.ch/rapports

Risque de crédit: qualité de crédit des actifs (CR1)

		a	b	С	d
		Valeurs comptab	oles brutes des	Corrections de	
		Positions en défaut¹	Positions pas en défaut	valeur/ amor- tissements	Valeurs nettes
1	Créances (sans les titres de dette)	343 168	25 154 661	-325 898	25 171 930
2	Titres de dette	21 332	1 904 148	-33 224	1 892 256
3	Expositions hors bilan	16 653	824 503		841 157
4	Total	381 153	27 883 312	-359 122	27 905 343

Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut: insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Intérêts en souffrance» (cf. p. 79) et à la section «Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur» (cf. p. 86).

[▶] bcbe.ch/rapports

Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2)

		a
1	Créances et titres de dette en défaut ¹ , à la fin de la période précédente	375 728
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	78 368
3	Positions retirées du statut «en défaut»	-49 274
4	Montants amortis	-9 073
5	Autres changements	-14 597
6	Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence	381 153

¹ Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut : insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre « Annexe au compte de résultat », au paragraphe « Intérêts en souffrance » (cf. p. 79) et à la section « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur » (cf. p. 86). **bcbe.ch/rapports**

Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (CRB)

(en milliers de francs)

Positions en souffrance et compromises

Aucune différenciation n'est faite entre les notions de «en souffrance» et de «compromis» utilisées à des fins comptables et les notions réglementaires de «en souffrance» et de «compromis».

L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Intérêts en souffrance» (cf. p. 79) et à la section «Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur» (cf. p. 86).

▶ bcbe.ch/rapports

	D	urée résiduelle	•		Correc-		
Créances en souffrance au 31 décembre 2020	≤1 an	>1 ≤5 ans	>5 ans	Total	tions de valeur	Amortis- sements	Net
Secteurs d'activité							
Agriculture, sylviculture et pêche	1 673			1 673	-165		1 507
Industries extractives	0			0	-0		0
Industrie manufacturière	5 463	4 600		10 063	-6 497		3 566
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0			0	-0		0
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des							
déchets et dépollution	0			0	-0		0
Construction	300	700		1 000	-752		248
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	580			580	-432		148
Transports et entreposage	0			0	-0		0
Hébergement et restauration	1 015			1 015	-573		441
Information et communication	0			0	-0		0
Activités financières et d'assurance	3 294			3 294	-422		2 872
Activités immobilières	185	1 000		1 185	-83		1 102
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	118			118	-41		77
Activités de services administratifs et de soutien	41			41	-0		41
Administration publique	0			0			0
Enseignement	0			0	-0		0
Santé humaine et action sociale	24			24	-0		24
Arts, spectacles et activités récréatives	6			6	-0		6
Autres activités de services	56			56	-1		55
Activités des ménages	11 797	1 037	728	13 561	-2 577		10 984
Total	24 554	7 337	728	32 618	-11 544		21 073

	D	urée résiduelle	<u> </u>		Correc-		
Créances compromises au 31 décembre 2020	≤1 an	>1 ≤5 ans	>5 ans	Total	tions de valeur	Amortis- sements	Net
Secteurs d'activité							
Agriculture, sylviculture et pêche	1 292	956		2 248	-1 077		1 171
Industrie manufacturière	58 714	17 455	6 789	82 958	-49 426	-6 626	26 906
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	148	390		538	-422		116
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1 100			1 100	-505		595
Construction	10 234	5 021	236	15 490	-2 653	-163	12 674
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	4 069	4 619		8 688	-3 289	-29	5 370
Transports et entreposage	2 055	625	1 300	3 980	-3 131	-1	848
Hébergement et restauration	30 772	39 440	3 850	74 062	-27 264	-25	46 773
Information et communication	693			693	-106		587
Activités financières et d'assurance	16 417			16 417	-12 459		3 959
Activités immobilières	16 829	32 304	10 360	59 493	-16 678	-561	42 255
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 230	743		3 972	-1 989	-1 050	933
Activités de services administratifs et de soutien	4	500		504	-30		474
Enseignement	690	480		1 170	-145		1 025
Santé humaine et action sociale	2 807	5 340	3 000	11 147	-4 675		6 472
Arts, spectacles et activités récréatives	5 167	2 537		7 704	-6 057	-52	1 595
Autres activités de services	147	2 500	250	2 897	-1 344	_9	1 544
Activités des ménages	39 773	18 709	3 244	61 725	-17 991	-555	43 180
Total	194 141	131 617	29 028	354 787	-149 241	-9 073	196 473

Risque de crédit: indications additionnelles relatives à la qualité de crédit des actifs (CRB) suite

(en milliers de francs)

Positions de restructuration (recovery) au 31 décembre 2019

Les positions de restructuration sont des engagements d'entreprises ou de particuliers dans le cadre desquels des mesures d'assainissement, de restructuration ou de liquidation doivent être mises en œuvre. Les positions de restructuration sont principalement identifiées sur la base de la notation interne et des caractéristiques suivantes:

- affaires ne se développant pas conformément à la politique de crédit, engendrant des pertes opérationnelles ou dont les perspectives sont négatives;
- arriérés ou dépassements également auprès de créanciers tiers;
- implication dans un moratoire ou une procédure de poursuite, surendettement;
- débiteur affichant un manque ou une absence de coopération.

	Positions compromis	ses	Positions non compromises
Valeur bi	rute Corrections d	le valeur Valeur nette	Valeur brute
96	743	-40 439 56 304	37 738

Risque de crédit géographique

Les prêts à la clientèle à l'étranger, pondérés en fonction du risque, représentent moins de 15% du total des prêts à la clientèle. C'est pourquoi aucune répartition géographique ne sera présentée.

Risque de crédit: indications relatives aux techniques d'atténuation du risque (CRC)

Caractéristiques centrales des normes internes et processus en matière de netting appliqué au bilan ainsi qu'au hors bilan, avec indication de l'ampleur de l'utilisation de ces mesures

Au sens d'une politique de risque conservatrice et dans un esprit de transparence, la BCBE renonce à appliquer un netting tant au bilan qu'au hors-bilan.

Caractéristiques centrales des normes internes et processus pour évaluer et gérer les garanties

Les garants sont régulièrement soumis à des contrôles de qualité. Pour cela, la BCBE se sert de ses propres évaluations et recourt à des notations externes. Sur le plan organisationnel, la surveillance et l'autorisation de garanties sont séparées.

Informations sur les concentrations en termes de risque de marché ou de risque de crédit en ce qui concerne les instruments d'atténuation du risque (p. ex. en fonction des garants, des sûretés et des donneurs de protection par dérivés de crédit)

Étant donné que les garanties remises en couverture de dérivés sont presque exclusivement des garanties négociables et des espèces, et que les sûretés couvrant les affaires avec la clientèle sont essentiellement libellées en francs suisses, les concentrations en termes de risque de marché ou de risque de crédit sont considérées comme minimes. Dans les affaires interbancaires, la prise de garanties intervient quotidiennement. La BCBE ne prend actuellement aucun engagement en matière de dérivés de crédit. Les garanties sont affectées à d'autres positions présentant un risque de crédit émises par la même entité; elles sont surveillées afin de prévenir tout risque de concentration.

Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3)

(en milliers de francs)

		a	b1	b	d
		Positions sans couverture / valeurs comp- tables¹	Positions cou- vertes / valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières
1	Prêts (sans les titres de dette)	24 647 222	524 708	89 884	274 911
2	Titres de dette	1 892 256			
3	Total	26 539 479	524 708	89 884	274 911
4	- dont en défaut	198 707	9 183	1 043	7 381

¹ Selon Bâle III, les gages immobiliers ne constituent pas une technique de réduction des risques. Partant, ils figurent dans la colonne a. L'aperçu des créances garanties figure au chapitre «Annexe au compte de résultat» du rapport de gestion, tableau 2, page 90.

Risque de crédit: indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard (CRD)

Si disponibles, les notations externes émises par Standard & Poor's sont utilisées pour les positions «Gouvernements centraux et banques centrales », «Banques et négociants en valeurs mobilières », «Collectivités de droit public » et «Entreprises ». S'agissant des valeurs mobilières, les notations de Standard & Poor's spécifiques aux émissions sont utilisées.

Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (CR4)

		a	b	с	d	e	f
		Positions avan des facteurs d en équivalent et avant mesur tion du risq	e conversion -risque (CCF) es d'atténua-	Expositions a cation des f conversion en risque (CCF mesures d'att risque (acteurs de équivalent-) et après énuation du		
		Valeurs au	Valeurs	Valeurs au	Valeurs		Densité
	Catégories de positions	bilan	hors bilan	bilan	hors bilan	RWA	RWA
1	Gouvernements centraux et banques centrales	1 009 870	130 800	1 239 502		3	0,000
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	318 814	92 378	321 833	64 592	92 623	0,240
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales						
	de développement	388 750	4 455 639	424 002	71 460	204 087	0,412
4	Entreprises	3 647 293	1 675 330	3 592 255	228 161	2 157 384	0,565
5	Retail	22 635 993	1 333 675	22 386 320	59 261	9 504 552	0,423
6	Titres de participation	116 481		116 481		125 593	1,078
7	Autres positions	7 985 775		8 022 585	6 844	23 314	0,003
8	Total	36 102 977	7 687 823	36 102 977	430 317	12 107 556	

Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard (CR5)

		a	c	d	е	f	g	h	j
	Catégories de positions/pondération du risque	0%	20%	35%	50%	75 %	100 %	150%	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1	Gouvernements centraux et banques centrales	1 239 488	14	33 /6	30 /0	23 /0	0	0	1 239 502
2	Banques et négociants en valeurs mobilières	31 251	287 636		66 211			1 327	386 425
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	18 564	152 023	15 797	281 803	90	27 184	0	495 462
4	Entreprises	19 198	1 592 854	415 709	193 227	14 052	1 583 802	1 573	3 820 415
5	Retail			19 245 785		1 733 212	1 462 515	4 069	22 445 581
6	Titres de participation						98 257	18 224	116 481
7	Autres positions	8 006 115					23 314		8 029 429
8	Total	9 314 615	2 032 527	19 677 291	541 241	1 747 354	3 195 073	25 193	36 533 294
9	 dont créances couvertes par gage immobilier 	501		19 677 291	2 426	352 253	2 108 791		22 141 262
10	 dont créances en souffrance 						12 987	6 969	19 956

Risque de crédit de contrepartie: indications générales (CCRA)

Les processus fondamentaux permettant d'identifier, d'évaluer et de réduire le risque de crédit de contrepartie dans les prêts accordés à la clientèle, les affaires interbancaires et les immobilisations financières sont évoqués dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat », à la section «Risques de défaillance » (cf. p. 81).

bcbe.ch/rapports

Dans le livre de négoce, le risque de crédit de contrepartie est réduit par l'application de limites *de minimis* et de limites de position. Dans les livres de la banque, les positions conclues avec des contreparties centrales (CCP) sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par ailleurs, la structure des notations des placements à revenu fixe est soumise à des exigences élevées.

Dans le cadre du négoce de gré à gré des produits dérivés, les valeurs de remplacement et les volumes des contrats par contrepartie sont limités. La prise de garanties pour couvrir les valeurs de remplacement intervient quotidiennement. Dans le cadre du négoce indirect des options et contrats à terme traités en bourse, des limites de courtage restreignent le risque de crédit de contrepartie. Dans le cadre des engagements sur la clientèle, des directives limitent le

volume maximal ainsi que la marge maximale par rapport à la fortune du client. Étant donné la fourchette étroite et l'approche prudente du système de limitation, les risques de crédit de contrepartie sont considérés comme minimes. Étant donné que les garanties remises en couverture de dérivés sont presque exclusivement des espèces, l'exposition à des risques de type wrong-way est considérée comme minime. Le taux de refinancement sur le marché des capitaux est relativement faible. Les prêts sont garantis par des dépôts de la clientèle et des prêts des centrales d'émission de lettres de gage.

Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard (CCR3)

		c	d	e	f	h	i_
	Catégories de positions/pondération du risque	20%	50 %	75 %	100%	andere	Total des positions soumises au risque de crédit
1	Gouvernements centraux et banques centrales	20 /0	30 /0	13 /0	100 /0	unucic	Cicuit
-1	Banques et négociants en valeurs mobilières	12 088	44 061				56 149
	• •	12 000	44 001		-		30 149
3	Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement						
4	Entreprises				10 198	1 069	11 267
5	Retail			10 751	17 918		28 669
6	Participations						
7	Autres positions						·
9	Total	12 088	44 061	10 751	28 116	1 069	96 085

Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (CCR5)

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés	utilisées dans les	transactions en d	lérivés	Sûretés utilisé	es dans le SFT
	Juste valeur des	sûretés reçues	Juste v des sûretés		Juste valeur	Juste valeur
		Non		Non	des sûretés	des sûretés
	Ségréguées	ségréguées	Ségréguées	ségréguées	reçues	fournies
Liquidités en CHF		4 300		34 780		
Liquidités en monnaies étrangères		1 914		50 920		
Créances sur la Confédération						47 881
Créances sur les autres États					272	
Créances sur des agences gouvernementales					1 113	40 843
Obligations d'entreprises			22 264		33 885	1 527 858
Titres de participation						
Autres sûretés						
Total		6 214	22 264	85 700	35 270	1 616 581

Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales (CCR8)

(en milliers de francs)

		a	b
		EAD	
		(post-CRM)	RWA
1	Positions envers des QCCPs (total)		393
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs		
	(sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	1 069	21
4	 dont dérivés négociés en Bourse 	1 069	21
7	Marges initiales ségréguées	16 857	
9	Contributions à des fonds de défaillance préfinancées	6 208	124
10	Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées	12 416	248

Risque de marché: indications générales (MRA)

La gestion des risques de marché est exposée dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», aux paragraphes «Risques de marché» (cf. p. 83) et «Propension au risque et stratégie de risque faible» (cf. p. 80).

Une stratégie de placement prudente, qui prévoit des restrictions sur les catégories de placement «actions» et «placements alternatifs», limite les risques de marché dans le portefeuille de la banque. Les emprunts sont soumis à des exigences

minimales élevées en matière d'émetteur et de notation.

▶ bcbe.ch/rapports

Risques de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard (MR1)

	a
	RWA
duits <i>outright</i>	
Risque de change	14 599
Risque sur matières premières	8 074
ions	
Procédure simple	8 074
Total	22 674
	Risque de change Risque sur matières premières ions Procédure simple

Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

a IRRBB visant à mesurer et à gérer le risque

Il est possible de définir deux types de risque de taux d'intérêt pris en considération dans le cadre de l'*Asset and Liability Management*:

- Le risque de révision de taux, qui résulte du décalage temporel (pour les taux fixes) ou de la révision (pour les taux variables) des taux des actifs, des passifs et des positions du hors-bilan.
- Le risque de base, qui résulte d'une corrélation imparfaite dans l'ajustement des taux reçus et versés sur des instruments différents, dotés sinon de caractéristiques de révision de taux analogues. Lorsque les taux changent, ces différences peuvent entraîner des variations imprévues des marges d'intérêt entre les flux de trésorerie et les bénéfices des créances, dettes et instruments du hors-bilan à échéances ou fréquences de révisions de taux identiques.

b Stratégies visant à gérer et à atténuer l'IRRBB

Dans le cadre de la planification à moyen terme approuvée par le Conseil d'administration, la BCBE poursuit l'objectif à long terme d'assurer un revenu net approprié, généré par les intérêts, à travers tous les cycles d'intérêt et de marché.

Les transformations d'échéances en rapport avec les affaires bancaires, les besoins de la clientèle et l'évolution du marché s'accompagnent de risques de taux d'intérêt. Le refinancement des prêts à la clientèle par les fonds de la clientèle au sens étroit du terme et par les prêts des centrales d'émission de lettres de gage, de même que la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés, permettent de limiter ces risques. Les réserves pour risques bancaires généraux constituent en outre un mécanisme supplémentaire permettant d'étouffer les risques de taux d'intérêt.

Le Conseil d'administration autorise les limites pour les instruments financiers (dérivés) à utiliser dans le cadre de l'ALM en vue de restreindre les risques de taux. Il définit la tolérance au risque et est informé une fois par trimestre sur le respect des limites de tolérance.

La Direction générale établit le budget de risque. Le comité de gestion actif-passif (ALCO: Asset and Liability Management Committee) détermine des mesures concernant la gestion du risque de taux (stratégies de couverture). L'unité ALM/Treasury est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la surveillance des risques de taux ainsi que de leur reporting. En outre, elle met en œuvre les mesures définies par l'ALCO et donne l'ordre d'effectuer des opérations sur dérivés. À la demande de l'unité ALM/Treasury, l'unité Négoce conclut des dérivés de taux.

La réalisation des tests de résistance est du ressort de l'unité ALM/Treasury.

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan: le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux d'intérêt du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation. En se fondant sur les calculs de l'unité ALM/Treasury et le contrôle indépendant de l'unité Gestion des risques, l'ALCO évalue et redéfinit au besoin la clé de réplication au moins une fois par an. En cas d'adaptation de la clé de réplication en cours d'année, le Conseil d'administration en est informé.

Périodicité et description des agrégats spécifiques visant à évaluer la sensibilité aux taux

Les indices du risque de taux sont redéfinis chaque mois, principalement sur la base de calculs et de simulations du ΔEVE et du NII.

d Scénarios de choc de taux et de résistance

La BCBE modélise les scénarios suivants : Scénarios de choc de taux (calculs ΔEVE):

- variation parallèle de ±150 pdb, steepener/ flattener, taux d'intérêt à court terme en hausse ou en baisse
- Scénarios de choc (calculs NII): scénario de base, baisse/hausse des taux, ainsi que d'autres scénarios

Ces scénarios sont décrits dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

bcbe.ch/rapports

e Hypothèses de modélisation divergentes

S'agissant du ΔEVE , les hypothèses de modélisation utilisées dans le système interne de mesure du risque de taux de la banque ne divergent pas des données figurant au tableau IRRBB1.

Concernant le calcul du NII, le scénario de base de la banque ne repose pas sur la simulation d'un bilan constant, mais sur une modélisation d'une évolution des volumes possible (p. ex. déplacement de positions à taux variable vers des positions à taux fixe).

f Moyens de couverture

Le risque de taux résultant d'une transformation d'échéances est limité au moyen de positions à taux fixe et d'instruments financiers dérivés.

L'effectivité de la couverture de taux est appréciée de manière prospective pour chaque segment d'échéances, tant au niveau des transactions individuelles qu'à celui des portefeuilles. Les valeurs nominales et la modification de la valeur actuelle des dérivés de taux sont alors comparées aux positions du bilan à taux fixe. À cet égard, la BCBE se fonde en particulier sur la sensibilité du moyen de couverture respectif qu'elle oppose à la sensibilité de l'opération à taux fixe correspondante.

Risques de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBA) suite

g Hypothèses-clés et paramètres-clés de la modélisation:

Modification de la valeur actuelle des fonds propres (ΔEVE)

- 1 Les flux de fonds sont présentés en tenant compte des marges de taux.
- 2 Les flux de fonds permettant de déterminer le ΔEVE sont calculés sur la base de contrats individuels.
- 3 Les flux de fonds, y compris les marges de taux, sont actualisés sur la base des courbes du Libor et des swaps de taux.

4 Modification des revenus attendus (ANII)

Dans le cadre de la planification annuelle à moyen terme, le bilan de la période planifiée est simulé pour différents scénarios. Pour ce faire, on recourt à différentes combinaisons de scénarios de taux, de stratégies commerciales et de comportements de la clientèle. Des hypothèses sur l'évolution de la courbe des taux, les facteurs d'influence et les modèles de volumes et d'échéances sont ainsi formulés. Outre un scénario de base,

des scénarios alternatifs ainsi que des simulations de résistance sont modélisés.

La totalité des scénarios sont recalculés chaque mois pour l'ensemble de la période de planification dans le cadre d'une simulation évolutive.

Cette modélisation est décrite dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», au paragraphe «Risques de taux» (cf. p. 83).

5 Positions à taux variable

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est calculée pour l'ensemble du bilan: le taux d'une position à taux variable est simulé au moyen de portefeuilles combinant plusieurs taux du marché sur la base de critères d'optimalité prédéterminés (réplication). Les taux d'intérêt historiques de produits et du marché servent de données de base à la simulation.

6 Positions comportant des options de remboursement

Les produits de la BCBE ne comprennent aucune position avec

options de remboursement liées à des comportements.

7 Placements à terme

Au cas où des dépôts à terme seraient retirés de manière anticipée, la valeur du marché s'applique.

8 Options de taux automatiques

Les produits de la BCBE ne comprennent aucune position avec options de taux d'intérêt automatique, non liées à des comportements.

9 Positions en dérivés

Les dérivés de taux servent à gérer le risque de taux. Aucun nouveau dérivé de taux ne sera conclu dans le cadre du calcul du NII au cours de l'horizon de simulation.

10 Autres hypothèses

Dans le cadre de toutes les simulations du NII, il sera veillé à ce que les exigences en matière de LCR soient respectées sur l'ensemble de l'horizon de simulation; selon le scénario, des HOLA devront alors être constitués.

Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et redéfinition des taux (IRRBBA1)

	Volumes en millions de		Dont autres devises signi- ficatives re- présentant plus de 10% des valeurs patri-	Délais moyens tion des taux		Délai maxima nition des taux pour les posi définition moc prédéterminée de redéfinitio	(en années) tions avec lélisée (non s) de la date
			moniales ou des engage-				
			ments de la somme de				
	Total	Dont CHF	somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	32			0,00			-
Créances sur la clientèle	1 337	1 086		1,47	1,45		
Hypothèques du marché monétaire	370	370		2,60	2,60		
Hypothèques à taux fixes	22 979	22 979		3,93	3,93		
Immobilisations financières	1 882	1 815		5,18	5,34		
Autres créances	31			0,00			
Créances découlant de dérivés de taux ¹	1 900	1 900		0,11	0,11		
Engagements envers les banques	60	60		0,02	0,02		
Engagements résultant des dépôts de la	(2)	624		5.40	5.40		
clientèle	626	624		5,49	5,49		
Obligations de caisse	62	62		1,82	1,82		
Obligations de caisse	6 736	6 736		6,87	6,87		
Autres engagements	1 602 1 900	1 565 1 900		0,04	0,04		
Engagements résultant de dérivés de taux ¹	1 900	1 900		1,20	1,20		
Date de redéfinition du taux non définie							
Emprunts et prêts des centrales d'émission							
de lettres de gage	155	38					
Créances sur la clientèle	177	164					
Créances hypothécaires à taux variable	395	395		0,55	0,55		
Autres créances à vue							
Engagements à vue sous forme de comptes	12.021	11 500		1.40	1.51		
Privés et de comptes courants Autres engagements à vue	12 021 274	11 588 262		1,49 0.22	1,51 0,23		
Engagements résultant de dépôts de la	214	202		0,22	0,23		
clientèle, dénonçables, mais non transmis-							
sibles (dépôts d'épargne)	11 815	11 815		2,42	2,42		
Total	64 354	63 359		3,14	3,18		

¹ Total dérivés de taux en portefeuille CHF 1900 millions de francs ; pour des raisons techniques, double affichage du volume des dérivés aussi bien sous créances que sous engagements.

Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de taux.

Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêt (IRRBB1)

(en francs)

	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)		
Période	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	
Hausse parallèle	-126 840 776	-189 956 330	-31 085 305	-21 166 629	
Baisse parallèle	134 215 385	223 247 152	159 220 602	130 242 608	
Choc dit steepener ¹	-108 932 272	-138 573 708			
Choc dit flattener ²	74 211 436	96 402 845			
Hausse des taux à court terme	20 451 882	12 716 726			
Baisse des taux à court terme	-18 224 116	-10 709 780			
Maximum (valeur négative la plus élevée)	-126 840 776	-189 956 330	-31 085 305	-21 166 629	
Période	31.12.	31.12.2020		31.12.2019	

2 548 367 000

ΔΕΥΕ

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement

Fonds propres de base (Tier 1)

parallèle vers le haut, puisque à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts variables de la clientèle.

ΛNII

Dans le cas d'un déplacement vers le haut, les charges plus élevées facturées pour les dépôts variables de la clientèle dépassent les revenus plus importants issus des prêts. Ces derniers sont principalement à taux fixe, raison pour laquelle ils ne peuvent être rémunérés. Un déplacement parallèle vers le bas permet de dégager un résultat nettement meilleur. Si la BNS devait abaisser derechef le taux de 1,5 %, à -2,25 %, des conditions négatives pourraient être appliquées sur les dépôts de la clientèle.

2 540 534 000

¹ Baisse des taux d'intérêt à court terme, associée à une hausse des taux d'intérêt à long terme.

² Hausse des taux d'intérêt à court terme, associée à une baisse des taux d'intérêt à long terme.

Risques opérationnels: indications générales (ORA)

Stratégie, procédures et organisation relatives à la gestion des risques opérationnels

La stratégie, les procédures et l'organisation relatives à la gestion des risques

opérationnels sont décrites dans le rapport de gestion, au chapitre «Annexe au compte de résultat», aux paragraphes «Risques opérationnels» (cf. p. 84) et «Compétences» (cf. p. 80).

La BCBE applique, pour le calcul des fonds propres, l'approche de l'indicateur de base.

▶ bcbe.ch/rapports

Gouvernance d'entreprise (Annexe 4)

Les informations relatives à la Gouvernance d'entreprise sont contenues dans le rapport de gestion, au chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 27.

▶ bcbe.ch/rapports

«Le meilleur moyen de prédire le futur, c'est de l'inventer.»

Alan Kay